

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D031/2021

DÉPARTEMENT DE L'EURE  
15 JUIL. 2021

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

ARRIVÉE

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 24 juin 2021

|   |  |
|---|--|
| <p>Nombre de membres<br/>en exercice : 21</p> <p>Présents : 11</p> <p>Pouvoir : 2</p> <p>Votants : 13</p> | <p><u>Étaient présents</u> : M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme FERIERE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme HALBOUT Nicolle, Mme HEURTAUX Jocelyne, Mme MAGNAN Nora, Mme PERRET Florence, M. POUCKET Ghislain, Mme VAGNER Marie-Lyne</p> <p><i>Monsieur GRAVELLE Nicolas, Président, a quitté la séance conformément à l'article 2121-14 du CGCT.</i></p> |
|---|--|

Étaient absents : Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, M. LAHRECH Ahmed, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme TELLIER Gaëlle,

Pouvoir : Mme DELACROIX-MALVASIO a donné pouvoir à Mme GARNIER ; Mme GUERRAND a donné pouvoir à Mme FERIERE

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

**Objet : Présentation et approbation du compte administratif 2020 : M22 – Budget Annexe du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile**

***PJ : Compte administratif 2020***

Il est rappelé qu'en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, la date limite de vote, par les assemblées délibérantes, des comptes de gestion du comptable et des comptes administratifs (CA) est fixée au 30 juin.

Considérant que le vote du compte de gestion est bien intervenu préalablement à celui du compte administratif ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sous la présidence de Madame VAGNER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget annexe M22 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile dressé par Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

**Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

↳ Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2020 du Budget annexe M22 - Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, lequel peut se résumer ainsi :

## BUDGET Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

|   |                           | Dépenses     | Recettes     |
|---|---------------------------|--------------|--------------|
| Réalizations de l'exercice<br>(mandats et titres) | Section de fonctionnement | 2 311 917,72 | 2 338 915,34 |
|   | Section d'investissement  | 0,00         | 584,00       |

|                               |                                 |      |           |
|-------------------------------|---------------------------------|------|-----------|
| Reports de l'exercice<br>2019 | Section de fonctionnement (002) | 0,00 | 11 510,78 |
|                               | Section d'investissement (001)  | 0,00 | 8 373,10  |

|                 |                           |                                |              |              |
|-----------------|---------------------------|--------------------------------|--------------|--------------|
|                 |                           | TOTAL (réalisations + reports) | 2 311 917,72 | 2 359 383,22 |
|                 |                           | Reports de crédits             | 0,00         | 0,00         |
| Résultat cumulé | Section de fonctionnement | 2 311 917,72                   | 2 350 426,12 |              |
|                 | Section d'investissement  | 0,00                           | 8 957,10     |              |

|                          | Fonctionnement |            | Investissement |           |
|--------------------------|----------------|------------|----------------|-----------|
|                          | Déficit        | Excédent   | Déficit        | Excédent  |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE   |                | 26 997,62€ |                | 584,00€   |
| ANTÉRIEUR REPORTÉ        |                | 11 510,78€ |                | 8 373,10€ |
| RÉSULTAT DE CLOTURE 2020 |                | 38 508,40€ |                | 8 957,10€ |

↪ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

↪ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

↪ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

↪ Vote ce compte administratif, Monsieur le Président s'étant retiré de la séance au moment du vote.

### **Résultats du vote au scrutin ordinaire :**

| Présents | Pouvoirs | Votants | Abstentions | Suffrages exprimés | Contre | Pour |
|----------|----------|---------|-------------|--------------------|--------|------|
| 11       | 2        | 13      | 0           | 13                 | 0      | 13   |

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

